

LE BOIS DANS TOUS SES ÉTATS

Fibois 42, le service bois des collectivités !

Fibois 42 et le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) ont réalisé une série de fiches "Le bois dans tous ses états, construire, rénover, chauffer" à destination des élus et du personnel technique des collectivités. Ces fiches ont pour objectif de répondre aux questions que les maîtres d'ouvrages se posent dans le cadre d'une construction ou rénovation de bâtiments publics et donnent toutes les clés pour réaliser un ouvrage de qualité avec du bois.

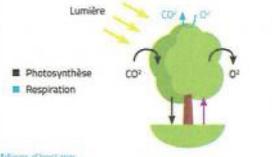
Il est la première énergie utilisée par les humains et sans doute l'un des tout premiers matériaux de construction. Il est résolument moderne et pleinement adapté aux besoins du XXI^e siècle. Le bois, ressource locale, renouvelable et abondante, peut être utilisé sous de nombreuses formes. Le bois libère la création architecturale et donne du sens aux projets. Apparent, habillé, peint, structurel, isolant... le bois est un matériau performant, chaleureux, à privilégier pour les bâtiments publics. Recouvert par la forêt sur 31% de sa surface, notre département

dispose d'un gisement très important, dont nous exploitons chaque année à peine la moitié de son accroissement naturel. Ainsi, la forêt grandit tous les ans. Dans la Loire, on dénombre une soixantaine de chaufferies bois collectives, dont certaines alimentent plusieurs dizaines de bâtiments via un réseau de chaleur. En outre, la filière bois-énergie valorise essentiellement des déchets de l'industrie du bois ou le broyage de parties moins nobles. Bois énergie ou bois construction, de nombreuses idées reçues existent encore, et surtout




POURQUOI CONSTRUIRE EN BOIS ?

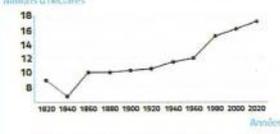
UTILISÉ DEPUIS TOUJOURS EN CONSTRUCTION, LE BOIS EST LE SEUL MATÉRIAU DE CONSTRUCTION NATUREL TOTALEMENT RENOUVELABLE. OUTRE SON FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL, SON UTILISATION EN CONSTRUCTION AMÈNE DE NOMBREUX AVANTAGES : ÉCONOMIES, RAPIDITÉ DE CHANTIER, PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE...



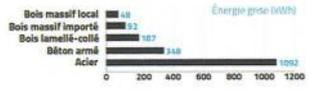
ÉNERGIE GRISE
Le bois ne nécessite que très peu d'énergie pour sa récolte, sa transformation et sa mise en œuvre. L'énergie qui a permis la croissance de l'arbre est celle du soleil, totalement gratuite et infinie. Il n'a pas besoin d'être fondu comme l'acier ou chauffé à haute température comme le béton. La quantité globale d'énergie nécessaire pour la construction d'un bâtiment, appelée énergie grise, sera donc nettement moins élevée en utilisant du bois. Dans un contexte d'augmentation du prix des énergies, l'utilisation de ce matériau dans les années à venir permettra de limiter l'augmentation des prix de la construction.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Lors de sa croissance, le bois absorbe le CO₂, atmosphérique, le plus important des gaz à effet de serre. Lorsqu'on utilise du bois dans une construction, ce carbone est stocké pour toute la durée de vie du bâtiment. Il ne sera relâché dans l'atmosphère que lors de la décomposition ou de la combustion du bois. Construire en bois contribue donc à lutter contre le réchauffement climatique.

150 tonnes de CO₂
C'est ce que stocke en moyenne un bâtiment de 1000 m² en bois.
= émissions d'une voiture parcourant 1 million de kilomètres, soit 20 000 kilomètres par an pendant 50 ans.



ÉVOLUTION DE LA SURFACE FORESTIÈRE EN FRANCE



Matériau	Énergie grise (MJ/m³)
Bois massif local	85
Bois massif importé	123
Bois lamellé-collé	187
Béton armé	348
Acier	1093

ÉNERGIE NÉCESSAIRE POUR LA FABRICATION DE DIFFÉRENTS MATÉRIAUX (pour un poutre de 3 mètres supportant 3 tonnes)

FICHE N° 1



**CONSTRUIRE AVEC LE BOIS
C'EST FAIRE VIVRE VOTRE TERRITOIRE.**



Dans chaque projet, il y a une place pour le bois : structure, intérieur, extérieur, etc. Nous sommes là pour vous aider dans sa mise en œuvre dans vos constructions. Contactez-nous.
Fibois 42 | 20 rue Balaÿ | 42000 Saint-Etienne | Tél. 04 77 49 25 60 | Mail : contact@fibois42.org | www.fibois42.org

une mauvaise connaissance du matériau et de ses usages demeure. Pour chaque projet, il y a une place pour le bois. Mais encore faut-il savoir où, et comment bien le mettre en œuvre pour en tirer tous ses bénéfices.

- En construisant en bois, votre collectivité stocke du carbone pour des décennies, et limite ainsi son impact environnemental.
- En se chauffant au bois, votre collectivité agit pour le climat en proposant une énergie neutre et renouvelable.
- En utilisant le bois, votre collectivité s'engage et agit pour

le développement économique local, grâce au maintien d'emplois non délocalisables.

Retrouvez les 12 fiches techniques auprès de Fibois 42 et du SIEL. Elles sont aussi téléchargeables sur nos sites internet respectifs. N'hésitez pas à nous solliciter pour vos projets. Penser bois, c'est surtout le penser tôt !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FIBOIS 42 LE 6 AVRIL 2018. DE GAUCHE À DROITE : MARC DELORME, DIRECTEUR DE 2015 À 2017, JEAN-PAUL MARTEL, DIRECTEUR DE 1990 À 2015, ELODIE THEVENET, DIRECTRICE DEPUIS 2017



Interprofession de la filière bois du Département de la Loire

Depuis le 6 avril dernier, Inter Forêt-Bois 42 est devenue Fibois 42. L'interprofession de la filière forêt-bois du Département a donc changé de nom, mais reste la même. Elle suit ainsi la démarche d'harmonisation collective, car depuis le 1er janvier 2018, les 2 anciennes interprofessions régionales FIBRA et Auvergne Promobois ont fusionné pour devenir Fibois Auvergne Rhône-Alpes. L'ensemble des interprofessions départementales deviennent également Fibois en 2018, pour plus de lisibilité, mais aussi plus de pertinence, avec un travail en réseau renforcé, sans pour autant négliger les actions sur leurs territoires respectifs.



Partenaire des collectivités de la Loire pour la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE.

JM PASTOR

SIEL - TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE
 Etablissement Public de Coopération Intercommunale
 4 avenue Albert Raimond CS 80019
 42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex
 Tél. 04 77 43 89 00 Email. siel@siel42.fr

siel42.fr
thd42.fr
mobiloire.fr

